●●●

SIDI SAÏD ABDELMADJID (SG DE L'UGTA)

«Sa démarche est pragmatique et consensuelle»

«En dehors de sa technicité, Abdelmalek Sellal a un avantage indéniable. Il a le sens de la communication. Il s'agit là d'une approche très importante. En communiquant sur un ensemble de questions d'actualité, il a réussi à agir en moment opportun et à prendre en charge les problèmes posés. Le Premier ministre est une personnalité humble. On peut lui faire confiance. Cela dit, en six mois d'exercice, on ne peut établir un bilan, mais on peut dire que sa démarche est à la fois pragmatique et consensuelle. Lorsqu'on possède ce capital, on avance bien.»

MEBTOUL ABDERRAHMANE (ANCIEN MINISTRE ET EXPERT ÉCONOMIQUE)

«On ne peut rien reprocher à Sellal»

Abdelmalek Sellal a hérité d'une situation donnée. On ne peut lui reprocher quoi que soit. C'est un homme de dialogue. Mais d'un autre côté, il ne peut rien faire, car nous sommes dans un régime présidentiel. La Constitution actuelle ne lui confère aucune autorité. Le dernier mot revient au président de la République. Le Premier ministre est un excellent gestionnaire mais il n'a pas les coudées franches pour élaborer sa stratégie. C'est un homme propre mais c'est un simple exécutant. On ne peut lui imputer la responsabilité d'un éventuel échec.»

MUSTAPHA BOUCHACHI (AVOCAT ET PARLEMENTAIRE DU FFS :

«Il n'a pas de prérogatives»

Abdelmalek Sellal est un Premier ministre qui n'a pas de prérogatives, donc il est difficile de le juger. Lui-même avait dit : je n'ai pas de programme et je suis là pour appliquer le programme du président de la République. C'est un simple exécutant de Bouteflika. C'est pour cela qu'il est difficile de se prononcer sur son travail ou sur ce qu'il a fait durant ses premiers six mois à la tête du gouvernement. C'est vraiment difficile de se prononcer. Sur le plan médiatique, il a tenu des propos mal placés. Je considère que la revendication des jeunes du Sud est légitime et ce que propose le gouvernement est insuffisant. D'une manière générale, c'est tout le pays qui est mal géré sur tous les plans. Avec cette situation, on risque d'aller droit vers une catastrophe. Mais je tiens à le dire : ce n'est pas le Premier ministre en tant que personne qui est responsable mais plutôt le système politique qui est défaillant.»

MUSTAPHA MEKIDECHE VICE-PRÉSIDENT DU CNES) :

«Son style de gouvernance est nouveau»

«Je crois qu'en six mois, il est difficile de procéder à une évaluation. Cependant, je me permets de dire que sur le plan du management et du style de gouvernance, Abdelmalek Sellal a imprimé une nouvelle démarche. C'est un style nouveau et intéressant. L'écoute de la proximité est quelque chose d'important. Mais est-ce suffisant pour réaliser le programme qu'il a présenté ? Son agenda est déstabilisé par les nouvelles donnes sociales et sécuritaires, ce qui risque de perturber son action gouvernementale. Il a certes pris des mesures pour faire face à ces situations, mais est-ce encore une fois suffisant ? C'est tout l'enjeu et la problématique de la période qui nous sépare des présidentielles de 2014.»

MAHMOUD RACHEDI (PORTE-PAROLE DU PST) :

«Son gouvernement garantit les intérêts du patronat»

«En septembre passé, soit quelques jours seulement après la nomination de Sellal à la tête du gouvernement, nous avons rendu publique une déclaration dans la quelle nous avons dit que la composante du gouvernement et les premiers projets présentés à l'Assemblée nationale (lois sur les hydrocarbures, loi de finances, code du travail, etc.), contredisent entièrement la nature du technocrate qu'est Abdelmalek Sellal. Le temps nous a donné raison. Sellal et son équipe ont aujourd'hui une mission : celle de subir toutes les pressions.

Pour preuve, c'est sous Sellal que l'Algérie a donné 5 milliards de dollars au FMI et que la venue de Lagarde nous rappelle celle de Camdessus au milieu des années 90 avec une feuille de route bien précise. Sellal et son équipe représentent pour nous une démarche qui garantit les intérêts du patronat et des multinationales. Nous voulons une politique de développement du pays qui offre l'emploi pour l'intérêt national.»

ABDEREZAK MOKRI (MSP) :

«Il n'y a aucune différence avec ses prédécesseurs»

A mon sens, il n'y a pas de différence avec les autres gouvernements. Ils se ressemblent tous et se succèdent à eux-mêmes. Pour moi, comme pour tous les Algériens, il n'y a aucune différence avant Sellal, pendant Sellal et après Sellal. Lorsque nous pourrons dire notre avis sur le gouvernement, lorsqu'on aura la possibilité d'engager des opérations de contrôle et de suivi de la gestion des affaires publiques, là on pourra alors réellement engager une évaluation de l'exécutif. Avec l'avènement de Sellal à la tête du gouvernement, il y a une aggravation de la situation tant sur le plan de la corruption, que sur le plan sécuritaire. Sur le plan économique, c'est le statu quo.»

KHALED BOURAYOU (AVOCAT) :

«Il a un style d'homme de dialogue»

Ce qu'a réalisé le gouvernement Sellal durant ses six premiers mois, c'est à la fois peu et beaucoup. Mais on peut dire que Sellal a un style d'homme de dialogue et de concertation en raison de la richesse de ses qualités humaines. Il est un peu tôt pour porter une appréciation sur la réalisation des objectifs économiques et sociaux que son équipe s'est assignés. Mais, je trouve que la conjoncture actuelle marquée par les scandales de corruption est une occasion pour le Premier ministre de marquer sa perception du rôle de la justice dans la prise en charge de cette pandémie qui doit être éradiquée. Le statut de l'avocat actuellement au niveau de l'APN est un autre test pour pouvoir juger de la perception de Sellal des droits de la défense comme fondement de la protection des droits des justiciables et comme base d'un procès équitable.»

DJELOUL DJOUDI (PT) :

«On ne peut faire une évaluation en six mois»

«Il y avait de bonnes intentions dans le programme qu'il a présenté à l'APN. Mais en six mois, on ne peut faire une évaluation. Il est prématuré de dire qu'il a atteint ou non ses objectifs. Certes, il a pris des mesures, mais ça reste insuffisant. Il faut qu'il prenne des décisions importantes à l'image de la mesure que nous qualifions de «discrimination positive» au profit des populations du sud du pays. Mais, il n'en demeure, qu'il est encore prématuré de faire une quelconque évaluation du bilan du Premier ministre. Par contre, on peut dire qu'il y a quelque chose qui est en train de se réaliser sur le terrain.»

Propos recueillis par Abder Bettache

INFLATION, SALAIRES...

suggère au gouvernement

Toutefois, et même si elle observe que la question de l'inflation est «bien prise en charge » par la Banque d'Algérie, Christine Lagarde recommande, ce faisant, de «continuer de resserrer la politique monétaire et les dépenses courantes». Soit, et outre d'élargir l'offre, «encourager la concurrence» et assurer plus de transparence dans le circuit de la distribution, de cibler les dépenses «de qualité» et continuer à «résister à toutes nouvelles pressions inflationnistes» qui pourraient découler des augmentations de salaires.

Les augmentations salariales conditionnées

A ce propos, la DG du FMI a tenu à préciser que l'institution multilatérale n'a jamais suggéré de procéder à des «compressions» salariales. Toutefois, Christine Lagarde relève la pertinence d'une «corrélation entre les niveaux de salaires et les gains de productivité». En d'autres termes, le FMI appelle à lier toute augmentation de salaires à la productivité du secteur ciblé, en prenant soin d'«être extrêmement attentifs» quant au «coût unitaire du travail» et à éviter l'impact inflationniste. Comme elle observe par ailleurs que les subventions dites implicites (non budgétisées) représentent 12% du PIB national, dans le domaine énergétique, mais ne profitent cependant pas aux populations vulnérables. A contrario, ces subventions profitent «à ceux qui n'en ont pas besoin», dira Christine Lagarde qui, partant, recommande aux autorités algériennes de réorienter leur politique sociale pour que les populations les plus vulnérables «puissent profiter d'un partage plus équitable de la richesse».

C. B.

PRÊT DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS AU FMI

Mme Lagarde «remercie» l'Algérie

«Je suis venue remercier l'Algérie pour le prêt accordé au Fonds (monétaire international) en octobre dernier, et qui témoigne d'une bonne gestion des réserves de change.» C'est ce que la directrice générale du FMI a assuré mercredi et qu'elle a réaffirmé le lendemain, en saluant la bonne réactivité de l'Algérie à l'égard de la demande du FMI de renforcer les capacités d'assistance aux pays en situation de vulnérabilité budgétaire. Mais en précisant aussi que ce prêt, cinq milliards de dollars sous forme de droits de tirage spéciaux (DTS) et bien rémunérés, reste encore dans les réserves algériennes et qu'il «n'a pas été utilisé à ce jour», de même que les 460 milliards de dollars collectés grâce à l'emprunt international lancé par le FMI. Voire, le Fonds ne sollicite pas de second prêt de l'Algérie ou une autre rallonge, précise Mme Lagarde.

C. B.

Le système bancaire sous la loupe du FMI

Le système bancaire et financier algérien fera l'objet durant les prochains mois d'un diagnostic précis du Fonds monétaire international. C'est ce qu'indique Mme Lagarde, précisant que le FMI répond à une demande de la Banque d'Algérie. Une autorité monétaire et bancaire dont les politiques monétaires et les dispositifs de supervision bancaire ont été fortement salués par la dirigeante de l'institution financière multilatérale. Dans cet ordre d'idées, Christine Lagarde avait, la veille, annoncé que son institution est disposée à «continuer à fournir des conseils de politique économique et de l'assistance technique en vue d'accroître la robustesse de l'économie algérienne».

C. B.

FACILITATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le guichet unique opérationnel à la mi-avril, selon Sellal

Le guichet unique permettant la facilitation des opérations de commerce extérieur, notamment les importations, devrait être opérationnel dès la mi-avril 2013. C'est ce qu'indique la dirigeante du FMI, se référant aux propos du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui aurait avancé cette date, exprimant fermement son souhait d'œuvrer à réduire les fortes lourdeurs bureaucratiques existantes.

Au-delà du fait que le Premier ministre ait confirmé l'évidence, la possibilité de concrétiser ce projet de guichet unique, confié au ministère des Transports, reste cependant sujette à caution.

C. B.